

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

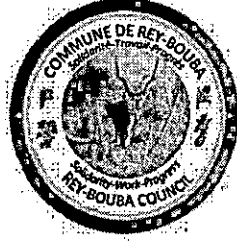
RÉGION DU NORD

DÉPARTEMENT DU MAYO-REY

COMMUNE DE REY-BOUBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES

MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO-REY DIVISION

REY-BOUBA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ^{CA/15} /AAONO/CRB/CIPM /2023 DU
10 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS DOUBLES
AUX PK 32+300 ; PK 40+000 ET PK 40+400 DE LA ROUTE : LAGDO-DOBINGA-MAYO
WONDE, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY,
REGION DU NORD. (En Procédure d'Urgence)

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRE

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des dalots doubles aux PK 32+300 ; PK 40+000 et PK 40+400 de la route LAGDO – DOBINGA-MAYO WONDE, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- Remblaiement des fouilles ;
- Remblais d'accès en graveleux latéritiques provenant d'emprunt ;
- Mise en place des perrés maçonnés ;
- Maçonnerie de moellons ;
- Démolitions des parties d'ouvrages en béton armé ou en maçonnerie ;
- Béton de propreté ;
- Béton armé dosé à 350 Kg/m³ ;
- Coffrage ordinaire ;
- Coffrage soigné ;
- Echafaudages ;
- Panneaux triangulaire de type A ou AB ;
- Balises en béton armé ;
- Gargouilles ;
- Maintien de la circulation.

3. PARTICIPATION

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines de la Construction des Bâtiments et des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. FINANCEMENT

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds Routier, Exercice 2023. **Le montant prévisionnel dudit marché est de Cent quinze millions (115 000 000) de Francs CFA TTC.**

5. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la **Commune de Rey-Bouba** dès publication du présent **Avis d'Appel d'Offres**. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante Mille (150 000) francs CFA**, dans un poste comptable du trésor public.

6. REMISE DES OFFRES :

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07)** exemplaires dont un **(01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, auprès du **Secrétariat Général de la Commune de Rey-Bouba** au plus tard le _____ à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **15/AAONO/CRB/CIPM/2023** DU _____ POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS DOUBLES AUX PK 32+300 ; PK 40+00 ET PK 40+400
DE LA ROUTE : LAGDO-DOBINGA-MAYO WONDE, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU
MAYO-REY, REGION DU NORD.
(En Procédure d'Urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de **Deux millions trois cent mille (2 300 000) francs CFA**. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur compétent. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée purement et simplement irrecevable.

8. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase le _____ à 15 heures précises dans la salle abritant la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante est de **six (06) mois**.

10. CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

11. CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non
8	La preuve d'avoir réalisé les travaux de la même envergure sur financement du Fonds routier	Oui/Non

Seul les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière.

Les erreurs de calcul seront corrigées. La comparaison des offres retenues s'effectuera sur la base du prix toutes taxes comprises (TTC) en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et les corrections éventuelles.

12. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune de Rey-Bouba ou auprès du Délégué Départemental des Travaux Publics du Mayo-Rey à Tcholliré dès publication du présent avis.

Ampliations:

- ✓ Préfet du département du Mayo Rey (Pour information)
- ✓ DDMAP/MR (pour publication)
- ✓ ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- ✓ DDMINTP (pour information)
- ✓ Président CIPM (pour information)
- ✓ Affichage (pour information)
- ✓ Archives/Chrono

Rey-Bouba, le 09 MAI 2023

Le Maire,
(Autorité Contractante)



Dewa Mohaman